

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 73 (2015)
Heft: 3

Artikel: Représentation partagée de l'innovation sociale : apports de la cartographie des concepts
Autor: Gallais, Marie / Cloutier, L. Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPRÉSENTATION PARTAGÉE DE L'INNOVATION SOCIALE: APPORTS DE LA CARTOGRAPHIE DES CONCEPTS¹

MARIE GALLAIS

Institute of Science & Technology, Luxembourg
marie.gallais@list.lu

L. MARTIN CLOUTIER

Université du Québec à Montréal (UQÀM)
cloutier.martin@uqam.ca

> Cet article présente les résultats d'une étude menée suivant des expériences réalisées dans le cadre de l'initiative d'innovation sociale, *innovationsociale.lu*, alors que l'ensemble des parties prenantes de cette initiative s'interroge sur la manière de représenter les initiatives identifiées, afin de les entreprendre de manière systémique et pérenne. Une cartographie des concepts en groupe (CCG) a donc été réalisée dans l'étude de la pérennisation et de la valorisation de l'innovation sociale au Luxembourg. La CCG a permis dans le contexte de cette recherche intervention, de mettre en place un cadre méthodologique mixte ascendant, participatif et collectif. Les résultats de l'étude permettent d'établir certains constats au sujet de l'emploi de la CCG dans l'étude de l'innovation sociale. Les résultats indiquent notamment que la carte des concepts est une représentation qui permet d'établir les initiatives fondamentales associées à l'innovation sociale de même que leurs interrelations. La carte des concepts représente éloquentement l'équilibre encore fragile de la dualité de l'innovation sociale, car elle met en évidence la tension entre deux régions de sens, soit Finalité et processus, d'une part, et la Durabilité, d'orientation plus marchande, d'autre part. Des indications sont présentées en ce qui concerne les priorités en matière de valeur créée et des contraintes de faisabilité au sujet des initiatives d'innovation sociale ainsi représentées.

Mots-clés: innovation sociale, entrepreneuriat responsable, communauté d'intérêt, cartographie des concepts, méthodes mixtes.

INTRODUCTION

Le contexte économique et social contemporain est confronté à une crise multidimensionnelle (politique, sociale, économique et écologique), pour laquelle l'innovation sociale ap-

¹ Une première version de cet article a été communiquée au 9e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation «entrepreneuriat responsable: pratiques et enjeux théoriques», à Nantes, France, 20-22 mai 2015.

porte des pistes de réflexion et des réponses. La présidence de la Commission européenne (2009) considère ainsi que «la crise financière et économique a accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, et de l'innovation sociale en particulier, comme facteur de croissance durable, de création d'emploi et de renforcement de la compétitivité²». Or, les 21,6 millions de petites et moyennes entreprises (PME) opérant en Europe dans le secteur non financier ont une contribution sociale importante, dans la mesure où elles créent et assurent des emplois, où elles offrent des produits et des services à la société, et où elles paient des impôts (Commission européenne, 2004, 2014). L'entrepreneur responsable se veut donc aussi être un innovateur social.

Si l'intérêt de l'innovation est attesté, les conditions de son émergence, de son développement et de sa durabilité demeurent un large terrain de recherche. Mais, le préalable à l'exploration de ces différentes interrogations suppose de préciser ce qui est entendu par «innovation sociale». «Le concept d'innovation sociale recèle indubitablement d'une forte puissance évocatrice, mais il peine à ne pas apparaître flou pour une majorité d'entre nous» (Guyon et Besançon, 2013, p. 19). L'actualité de l'innovation sociale est en effet le résultat d'un usage commun de cette notion dans des perspectives différentes. Cette diversité est notamment fondée sur des interprétations multiples du qualificatif «social». Ainsi, l'innovation sociale peut être entendue comme un outil de modernisation des politiques publiques, elle peut être portée par un entrepreneur au service d'une finalité sociale ou par une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale, elle peut être issue d'un processus ascendant basé sur une organisation démocratique et non lucrative, tout comme elle peut être le fruit d'une co-construction démocratique d'acteurs multiples en rupture dans un contexte et un territoire donné (Guyon et Besançon, 2013). Chaque acteur va alors mobiliser ses propres schèmes d'interprétation à la lumière de ses ressources cognitives (ses présupposés et références personnelles par exemple) pour aborder la notion d'innovation sociale.

En 2013, dans la lignée de la stratégie Europe 2020, le gouvernement luxembourgeois a exprimé la volonté d'étudier la thématique de l'innovation sociale et d'en faciliter la mise en œuvre concrète³. De cette volonté est née l'initiative innovationsociale.lu⁴. Cette dernière vise à évaluer l'intérêt et l'utilité de mettre en place une plateforme interactive (sociotechnique et technologique) de promotion et de soutien au management de l'innovation sociale au Luxembourg. Il s'agit de stimuler les réflexions et débats entre multiples parties prenantes (organisations de l'économie sociale et solidaire, investisseurs et financeurs, entrepreneurs sociaux, entreprises de l'économie marchande, organisations de soutien) et donc de créer une communauté d'intérêt portant sur l'innovation sociale. De manière très concrète, les chercheurs sont intervenus pendant un an et demi, pour soutenir la construction d'une représentation commune qui trouve un sens pour l'ensemble des parties prenantes de l'innovation sociale au Luxembourg. Mais alors, étant entendu la «polysémie» (Richez-Battesti et al., 2012) de la notion «innovation sociale», comment en construire une représentation commune?

² Allocution de M. Baroso, président de la Commission européenne, Séminaire de travail du *Bureau of European Policy Advisers*, 20 janvier 2009

³ www.eco.public.lu/attributions/economie_solidaire/ecosol.pdf.

⁴ Initié en janvier 2013, innovationsociale.lu est une initiative pilotée par le Centre de Recherche Public (CRP) Henri Tudor en collaboration avec le département ministériel de l'Economie sociale et solidaire au Grand-Duché de Luxembourg (pour informations voir : www.innovationsociale.lu).

La présente contribution propose de répondre à ce questionnement en présentant les résultats d'une recherche intervention (David, 2000) basée sur l'utilisation de la CCG. Il s'agit d'une méthode de recherche mixte intégrée faisant usage de données à la fois qualitatives et quantitatives (Trochim et Cabrera, 2005; Kane et Trochim, 2007). Les problématiques de recherches multidimensionnelles sont en effet souvent complexes à représenter, par la présence de nombreuses parties prenantes avec des perspectives diverses sur les enjeux. Or, ces situations peuvent tirer un avantage de l'utilisation de la CCG.

Cette contribution est structurée en trois sections. La première section est consacrée à ce que recouvre la notion d'innovation sociale dans la littérature et à ses enjeux cognitifs. La section 2 présente alors le contexte de la recherche et le dispositif méthodologique déployé. Dans la section 3, les résultats de la recherche sont exposés et discutés au regard des défis de l'innovation sociale. Une section discussion et conclusion clôture cet écrit.

L'INNOVATION SOCIALE: À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION PARTAGEABLE

Le terme «innovation sociale», bien qu'utilisé de façon croissante, est polysémique et recouvre des définitions et des réalités diverses (Richez-Battesti et al. 2012). Ce n'est donc pas un concept stabilisé (Guyon et Besançon, 2013) et il ne relève pas d'une définition standardisée (Richez-Battesti, 2010).

C'est la raison pour laquelle la notion d'innovation sociale reste encore particulièrement floue. Dans l'expression «innovation sociale», c'est en effet à la fois le substantif «innovation» et le qualificatif «social» qui posent problème selon Djellal et Gallouj (2012). Le terme «innovation» soulève la question traditionnelle de la frontière entre le changement et l'innovation réelle. Le qualificatif «social» quant à lui soulève des problèmes encore plus redoutables, dans la mesure où il peut être interprété de multiples manières, avec pour perspective extrême de l'appréhender dans son sens large: le rapport à la société. En outre, l'innovation étant une activité de résolution de problèmes (par définition sociaux), toutes les innovations peuvent être considérées comme sociales. L'expression «innovation sociale» apparaît ainsi comme un pléonasse (Djellal et Gallouj, 2012).

Il ne semble donc pas exister de définition reconnue partagée par l'ensemble des acteurs de l'innovation sociale (Rousselle, 2011); elle recouvre en effet des significations différentes selon les présupposés et référents des personnes qui l'emploient. Néanmoins, afin de clarifier cette notion elle est abordée ici à travers deux conceptions (celle centrée sur les finalités et celle centrée sur le processus), chacune basée sur différentes perspectives.

1.1 L'INNOVATION SOCIALE CENTRÉE SUR LES FINALITÉS

Cette première conception est principalement d'inspiration anglo-saxonne. Elle se scinde en deux approches, qui diffèrent principalement sur les acteurs qui sont à l'origine de l'innovation sociale: publics d'un côté, privés de l'autre (Guyon et Besançon, 2013).

D'un côté, l'innovation sociale est vue comme un outil de transformation des politiques publiques et sociales (Guyon et Besançon, 2013) ou de modernisation des politiques publiques. Cette vision est principalement promue par des gouvernements et administrations nationales, et par des organisations supranationales. Selon Richez-Battesti et al. (2012, p.19) «cette dynamique prend racine dans la remise en question de l'intervention de l'État et s'accompagne de l'extension de la marchandisation d'une série de biens et services, du

développement des partenariats public-privé pour confier la réalisation de missions d'intérêt général à des entreprises privées, souvent lucratives, et de la prédominance d'une conception performative de l'efficacité productive des entreprises».

D'un autre côté, l'innovation sociale est considérée comme une nouvelle solution et une réponse portée par des entrepreneurs sociaux (Guyon et Besançon, 2013). Cette approche met l'accent sur l'entrepreneuriat social. Il s'agit d'une conception qui a été défendue en premier lieu par Ashoka⁵. Cette organisation met en avant l'esprit entrepreneurial et la nature philanthropique qui motiverait ce type d'entrepreneuriat, tourné vers l'assistance à autrui. L'école de l'innovation sociale, met alors l'accent sur la dynamique d'innovation sociale portée par un entrepreneur social, dont les caractéristiques, c'est-à-dire son profil, son dynamisme, sa créativité et son leadership, sont déterminantes dans l'accomplissement de la finalité sociale (Richez-Battesti et al., 2012). «L'entrepreneur est alors considéré comme acteur de changement, au sens où il saisit des opportunités de changement afin de créer de la valeur, mesurée sur le marché par le prix que les agents sont prêts à payer pour la valeur créée» (Richez-Battesti et al., 2012, p. 20-21). L'entrepreneur social doit alors mobiliser les mêmes compétences et expertises qu'un entrepreneur traditionnel: l'identification d'opportunités d'affaires, la mobilisation de ressources et la création d'une nouvelle entreprise, avec la complexité supplémentaire de produire un résultat à visée sociale (Tracey et Philips, 2007). Dans cette même approche centrée sur les acteurs privés, nous trouvons également l'école des recettes marchandes. L'innovation sociale est alors portée par une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale. Il apparaît ainsi que «l'école de l'innovation sociale insiste sur les caractéristiques de l'innovation et de l'entrepreneur qui la produit, tandis que l'école des recettes marchandes souligne les moyens financiers de produire l'innovation sociale, entendue comme réponse à un besoin social» (Guyon et Besançon, 2013, p. 23).

Ces deux approches sont centrées sur les finalités sociales: la modernisation des politiques publiques et l'entrepreneuriat social, sont complémentaires dans leur conception de l'innovation sociale: «elle est ici vue comme une réponse à des besoins sociaux relativement face auxquels l'action publique se révèle relativement inefficace» (Guyon et Besançon, 2013, p. 24). Mais, d'une part l'innovation apparaît souvent comme une dimension correctrice du système capitaliste relativement aux limites de l'action publique classique, et d'autre part, le qualificatif «sociale» renvoie plus à une catégorisation prédéterminée de besoins et objectifs, qu'à la manière de concevoir une innovation avec une finalité sociale. La deuxième conception de l'innovation sociale présentée tente ainsi de répondre à ces lacunes.

1.2 L'INNOVATION SOCIALE CENTRÉE SUR LE PROCESSUS

La deuxième conception, principalement développée en Europe et au Québec, se positionne notamment sur la nature collective des processus et des produits de l'innovation sociale. Tout d'abord, en Europe, l'approche EMES (Emergence of European Social Enterprises) née à la suite d'initiatives apparues dans les années 1990, comme les coopératives sociales en Italie, et les sociétés à finalité sociale en Belgique, au Portugal, en Grèce et en Espagne. Face à la montée de ce phénomène, des chercheurs constituent le réseau européen EMES, afin

⁵ Voir: www.ashoka.org, un large réseau mondial d'entrepreneurs sociaux

d'analyser les entreprises sociales. Ils construisent alors un idéal type⁶ de l'entreprise sociale combinant trois séries d'indicateurs (ou critères) relatifs aux dimensions économiques et sociales de l'initiative, ainsi qu'à sa structure de gouvernance (Defourny et Nissens, 2013):

Les indicateurs de la dimension économique se caractérisent par:

- > Une activité continue de production de biens ou de services
- > Un niveau significatif de prise de risque économique
- > Un niveau minimum d'emploi rémunéré

Les indicateurs de la dimension sociale recouvrent:

- > Un objectif explicite de service à la communauté
- > Une initiative émanant d'un groupe de citoyens
- > Une limitation de la distribution des bénéfices

Les indicateurs de la structure de gouvernance conduisent à observer:

- > Un degré élevé d'autonomie
- > Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital
- > Une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité

L'approche EMES est rapidement associée à l'Economie Sociale et Solidaire. Elle est aussi davantage caractérisée par une démarche collective, notamment dans ses dimensions sociale et relative à la structure de gouvernance, qui se révèle absente de l'approche anglo-saxonne (plus individualiste et philanthropique). Si l'innovation est peut-être moins explicite dans cette conception européenne, elle transparaît ici dans la nouveauté issue d'une démarche collective et ascendante, née d'une volonté de répondre à la demande d'une communauté (Guyon et Besançon, 2013).

Puis, au Québec des chercheurs du CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales) ont développé l'approche institutionnaliste. Cette dernière se veut proche de celle proposée par l'EMES, car elle insiste également sur la dimension collective du processus d'innovation sociale. Cette approche met en exergue le processus collectif ascendant (bottom-up) qui prend forme à partir de la participation d'acteurs multiples (Guyon et Besançon, 2013). Le CRISES définit en effet l'innovation sociale comme «une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles» (Bouchard et Lévesque, 2010, p. 6). L'innovation sociale est alors liée à l'idée de transformation sociale et peut revêtir quatre formes, selon qu'elles concernent les rapports de production (participation des travailleurs), les rapports de consommation (participation des usagers), les rapports entre entreprises (coopération et concurrence, interdépendances non marchandes ou externalités) ou la configuration spatiale des rapports sociaux (gouvernance territoriale) (Bouchard et Lévesque, 2010).

⁶ (au sens de M. Weber), c'est-à-dire un modèle abstrait synthétisant les caractéristiques principal du nouvel entrepreneuriat observées au sein de l'Economie Sociale et Solidaire (Defourny et Nyssens, 2013).

Qu'il s'agisse de l'approche centrée sur les finalités à travers notamment la démarche entrepreneuriale basée sur le profil de l'entrepreneur, ou de celle centrée sur les processus mettant en exergue la participation de multiples acteurs dans la co-construction de l'innovation sociale, la dimension cognitive y semble centrale. Dans le paragraphe qui suit, les enjeux qui en découlent sont abordés; soit les enjeux retrouvés dans la poursuite d'un objectif de construction d'une représentation commune de l'innovation sociale.

1.3 ENJEUX COGNITIFS LIÉS À LA CONCEPTION DE L'INNOVATION SOCIALE

Pour Richez-Battesti et al. (2012) un poids important est accordé à la participation des acteurs et leur autonomisation afin de renforcer leur capacité d'agir sur les territoires. En effet, l'innovation sociale se caractérise par sa nature locale et la participation indispensable des usagers à son émergence et à sa mise en œuvre (Djellal et Gallouj, 2012). Le processus d'une innovation sociale se caractérise alors par l'enrôlement et la participation des parties prenantes diversifiées et hétérogènes ainsi que les partenariats (Laville et Nyssens, 2001). Mais, cette implication suppose une convergence de points de vue souvent divergents (Hall et Vredenburg, 2003). Comme le soulignent Hall et Vredenburg (2003), en raison de sa vision finale collective, les initiateurs de l'innovation sociale doivent prendre en compte les priorités et les points de vue souvent divergents des différentes parties prenantes, telles que les bénéficiaires finaux, les pouvoirs publics, le secteur privé et le secteur non marchand. Une meilleure compréhension du processus d'innovation est donc indispensable à toute tentative de caractérisation. Or, ce processus est complexe du fait de l'implication de diverses parties prenantes, d'une part, et aussi du fait que cette implication influence les cadres et processus d'innovation sociale, d'autre part.

Selon Richez-Battesti et al. (2012) du fait de la participation de parties prenantes diversifiées, la gouvernance du processus et les apprentissages collectifs et organisationnels constituent les principaux enjeux de recherche. Or, alors que la question de la gouvernance alimente certains travaux (Richez-Battesti et al., 2012; Richez-Battesti, 2010; Bouchard et Lévesque, 2010; Besançon, 2013), il n'a pas été trouvé de travaux précis sur le phénomène d'apprentissage collectif.

Murray et al. (2010) proposent cependant un cadre utile pour soutenir les acteurs dans le processus d'innovation à travers le processus d'innovation sociale. Dans leur ouvrage *The Open Book of Social Innovation*, Murray et al. (2010) décrivent un processus non linéaire qui permet le développement d'une nouvelle «façon de faire». Ce processus est composé de six étapes (voir figure 1).

Problématiser. Cette étape permet de mettre en évidence les différents besoins d'innovation mis au jour dans le cadre des crises ou de la réduction des dépenses publiques, comme des inspirations issues tout simplement de l'imagination créative. Elle conduit à diagnostiquer le problème et à formuler la question de sorte que les causes premières du problème (et non seulement ses symptômes) soient abordées.

Générer des idées. C'est la phase de la génération des idées. Cela peut impliquer l'utilisation de méthodes formelles, de design ou de créativité, par exemple, pour travailler sur l'étendue des possibilités.

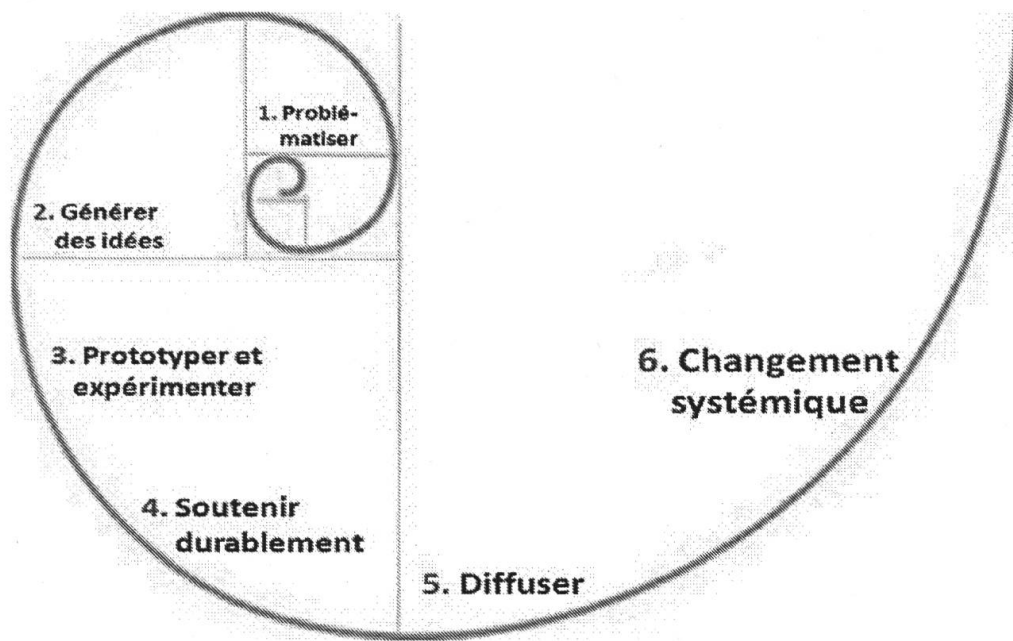


Figure 1. Processus de l'innovation sociale

(Traduit et adapté de: Murray et al., 2010, p. 11)

Prototyper et expérimenter. Les idées y sont testées en pratique, de manière informelle ou formelle dans le cadre de projets pilotes ou de prototypes. Ce processus d'expérimentation est particulièrement important dans l'économie sociale et solidaire, car c'est à travers ces boucles d'essais-erreurs, que les collaborations sont plus fortes et que les conflits sont résolus. C'est également dans ce processus que les succès sont mesurés.

Soutenir durablement le développement de l'innovation. À cette étape, il s'agit d'affiner les idées (en les rationalisant souvent), et de déterminer les revenus qui vont assurer la pérennité de l'organisation, de sorte que l'innovation est propulsée au-devant du marché. Notamment, cela conduit à trouver budgets, équipes et autres ressources nécessaires.

Diffuser l'innovation. L'étape 5 porte sur les stratégies de croissance et de propagation de l'innovation; de la croissance organisationnelle par l'exploitation de licences et franchises, à la fédération et à la libre diffusion. Le phénomène d'émulation y est ici primordial dans la propagation de l'idée ou de la pratique. Il s'agit de s'interroger sur la manière dont le marché, les investisseurs ou les politiques peuvent être mobilisés pour propager avec succès un nouveau modèle.

Impulser un changement systémique. Il est question ici du but ultime de l'innovation sociale. Le changement systémique global implique généralement la conception de nouveaux cadres. Cela dépend des nouvelles conditions mises en œuvre pour rendre les innovations économiquement viables. Ces conditions portent sur les technologies, l'approvisionnement, les compétences, ainsi que les cadres institutionnels, législatifs et fiscaux. Le changement systémique global implique le secteur public, le secteur privé, les mécanismes économiques de subventions et les ménages, sur une longue période.

Dans ce contexte où de multiples parties prenantes gravitent, toute la difficulté consiste alors à passer d'une « cognition située » à une « cognition distribuée » (Laville, 2000). Pour

Laville (2000), dans les contextes complexes, l'hypothèse de la rationalité limitée⁷ de l'acteur ne suffit plus. En effet, le comportement des agents ne découle plus directement de l'agent, mais de l'interaction avec son environnement. Chaque acteur du processus interagit avec son environnement. Cela sous-entend que des représentations différentes du monde vont interagir lors de la conception de l'innovation sociale. Il s'agit de l'action située. Lorsque les ressources de l'environnement augmentent les capacités cognitives des agents, on parle d'action située (Laville, 2000). De ces conceptions différentes interagissant entre elles, peuvent surgir des paradoxes essentiellement de nature cognitive et la gestion de ces derniers nécessite une convergence des individus vers un consensus. Il s'agit donc, pour Laville (2000), de passer d'une cognition située à une cognition distribuée, c'est-à-dire de l'acteur interagissant avec son environnement, à l'interaction des acteurs entre eux et/ou avec des artefacts.

Allant plus loin, Détienne (2006) parle de «co-construction». Selon lui dans les processus collectifs de conception d'artefacts, il est question de passer d'une «construction distribuée» où chaque acteur ou équipe a ses propres tâches à exécuter et poursuivent chacun des buts qui leur sont propres, à une «co-construction» où les acteurs ou équipes partagent un but commun et y contribuent en l'enrichissant avec leurs perspectives multiples. Ainsi, pour Détienne (2006) les processus de conception collective consistent à gérer des perspectives multiples.

Boltanski et Thévenot (1991) mettent ainsi en exergue l'idée d'un «principe supérieur commun» ou «bien commun», qui permettrait de dépasser les particularités des individus, pour évoluer vers une convergence des représentations de ces derniers, en d'autres termes, un accord. Selon Boltanski et Thévenot (1991), le compromis acceptable s'appuie sur la poursuite d'un bien commun qui dépasse les mondes particuliers. Ainsi, dans le compromis, les individus composent et se mettent d'accord pour suspendre le désaccord, sans qu'il ait été réglé par le recours à l'épreuve. «On se met d'accord pour composer, c'est-à-dire pour suspendre le différend, sans qu'il ait été réglé par le recours à une épreuve dans un seul monde» (Boltanski et Thévenot 1991, p. 338). Le compromis suggère donc de rendre compatibles des jugements relevant de mondes différents. Pour ces auteurs, le compromis doit cependant être stabilisé. Dans cette perspective, la notion du bien commun, ou intérêt général, élève le compromis au-dessus d'un accord entre les individus.

Mais, le partage d'une représentation commune du monde, sur la base de compromis vers un bien commun, suppose dans l'interaction entre individus, de rendre intelligible les situations qu'ils sont amenés à gérer. Bernoux et al. (1996) posent la question des conditions à partir desquelles les acteurs d'une situation quelconque peuvent se retrouver en convergence autour d'un changement et d'une innovation. Selon eux, la réponse à cette interrogation passe par une exigence de traduction, permettant de rendre intelligibles les situations à gérer. Ils proposent dans un premier temps, une définition courante de la notion de traduction. Ce faisant, traduire suppose une opération qui consiste à transformer un énoncé intelligible en un autre énoncé intelligible, pour rendre possible la compréhension de l'énoncé initial par un tiers. La traduction est réussie si elle n'a pas engendré un détournement de sens. La traduction permet alors aux parties prenantes, qui ont des perspectives différentes, de parvenir à se comprendre pour collaborer.

⁷ La rationalité d'un agent est limitée lorsque ses capacités cognitives ne lui permettent pas d'adopter un comportement optimal.

Callon et Latour (2006, p. 12) mettent alors en avant le rôle essentiel du traducteur: «par traduction, on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de perturbation, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force: «vos intérêts sont les nôtres», «fais ce que je veux», «vous ne pouvez pas réussir sans passer par moi». Dès qu'un acteur dit «nous», voici qu'il traduit d'autres acteurs en une seule volonté dont il devint l'âme ou le porte-parole. Il se met à agir pour plusieurs et non pour un seul». En outre, Callon (2006) soulève la question de la mystérieuse adéquation entre les mots et les choses, entre ce que l'on dit des choses et ce qu'elles sont. À cette question philosophique classique, la sociologie de l'acteur réseau offre une réponse originale basée sur la notion «d'inscription». Ce concept désigne les cartes, les graphiques, les diagrammes, les enregistrements acoustiques, les observations visuelles directes notées dans un carnet de laboratoire, les illustrations, les modèles en 3-D.... fabriquées par des instruments. Le travail des chercheurs consiste alors à mettre en place des expériences pour faire «écrire» les entités qu'ils étudient, puis à mettre en forme ces inscriptions, et ensuite à les combiner, les comparer et les interpréter. Au terme de ces traductions successives, pour Callon (2006) les chercheurs produisent des énoncés décrivant ce que sont capables de faire les entités sur lesquelles sont menées les expériences. Ainsi, pour Callon (2006), il n'y a pas d'interactions sans cadrage pour les contenir.

Au terme de cette première partie, deux conceptions de l'innovation sociale ont été présentées; l'une centrée sur les finalités (approches de la modernisation publique et de l'entrepreneuriat social), l'autre centrée sur les processus (approches EMES et institutionnaliste). Qu'il soit question de l'une ou de l'autre, des enjeux cognitifs importants ressortent du fait de la participation d'acteurs ayant des perspectives et pratiques diverses. Ces enjeux mettent en exergue des exigences de traduction et de cadrage permettant de contenir les interactions. Dans les parties qui suivent, est alors présentée une expérience d'utilisation de la CCG comme moyen de répondre à ces enjeux dans la recherche d'une représentation partagée de l'innovation sociale.

CONTEXTE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

La section 2.1 présente le contexte de la recherche, suivi du cadre méthodologique en section 2.2.

2.1 CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Cette recherche s'intéresse à l'écosystème d'innovation sociale luxembourgeois. Au Luxembourg, l'économie sociale et solidaire (historiquement appelée au Luxembourg économie solidaire) s'est développée essentiellement au milieu des années 1980, comme un renouvellement de l'action sociale.

D'après le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg⁸ de novembre 2011, l'économie sociale et solidaire est reconnue pour la première fois sur le plan institutionnel dans le cadre de l'accord de coalition entre le parti chrétien social et le parti ouvrier socialiste luxembourgeois, après les élections de 2004. C'est alors le Ministère de

⁸ <http://base.socioeco.org/docs/ples-2012.pdf>.

la Famille et de l'Intégration prend en charge ce dossier. Une nouvelle dynamique est alors impulsée en proposant des critères de référence pour distinguer l'action sociale, largement construite sur des deniers publics, d'une économie solidaire plus émancipée et autonome sur le plan financier et caractérisée, entre autres, par le principe d'une prise de risque économique significative et un taux de cofinancement public plus faible que celui des initiatives classiques pour l'emploi.

En 2009, le Gouvernement décide de promouvoir de façon plus active et ciblée l'économie solidaire. «Le but de ce volontarisme politique est de conférer à ce secteur une meilleure visibilité en tant que forme alternative d'activité économique» (Plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg, 2011, p. 4).

A partir de mars 2010, le rattachement de l'économie solidaire au ministère de l'Economie (en tant que département ministériel) traduit la reconnaissance, par les pouvoirs publics, d'une nouvelle réalité économique: les acteurs de l'économie solidaire, conventionnés ou non, contribuent à l'économie globale du Luxembourg. Conscient de ce potentiel, le gouvernement souhaite donc investir dans le développement de ce secteur, en commençant par engager le dialogue auprès des acteurs du secteur et institutionnels. De cette volonté naît un premier plan d'action pour le développement de l'économie solidaire. Ce dernier est construit de manière participative avec les différentes parties prenantes de fin 2010 à fin 2011. Mais que recouvre alors l'économie sociale et solidaire au Luxembourg? Une étude⁹ conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques du Luxembourg (STATEC) et initiée par le Département ministériel de l'Economie sociale et solidaire (Rückert et Sarracino, 2014), montre notamment qu'en 2011, un tiers des entreprises sociales relèvent des services de santé et de l'action sociale, et regroupent trois quarts des emplois de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg. En outre, les trois quarts des entreprises ont le statut d'association et emploient pour la plupart moins de dix salariés. En 2011, les associations de plus de 250 salariés ont créé toutefois la majorité des nouveaux emplois. Ensemble avec les établissements d'utilité publique, ils produisent notamment des services de santé ainsi que des services d'accueil et de prises en charge des personnes handicapées et des personnes âgées.

En 2013, dans la lignée des travaux participatifs sur l'économie sociale et solidaire, le gouvernement luxembourgeois souhaite investiguer la thématique de l'innovation sociale et d'en faciliter la mise en œuvre concrète. De cette volonté naît le projet *innovationsociale.lu*¹⁰. Ce dernier a pour ambition d'explorer la question de l'innovation sociale spécifiquement au Luxembourg; quelles sont ses réalités et ses circonstances opportunes de pratiques aujourd'hui et demain? Il s'agit de faire le point sur cette notion, mais aussi de stimuler la réflexion et le débat au sujet de celle-ci entre les différents acteurs luxembourgeois de l'innovation sociale. Cela suppose dans un premier temps de travailler sur le partage d'une représentation commune de l'innovation sociale au Luxembourg et donc sur le sens donné par les acteurs à cette notion. La problématique du projet conduit dans un deuxième temps à soutenir le développement de la capacité d'innovation à finalité sociale des différents

⁹ Rückert E., Sarracino F. (2014) Assessing the social and solidarity economy in Luxembourg, *working papers* du STATEC N°75 - avril 2014,

¹⁰ *InnovationSociale.lu* s'inscrit dans le cadre d'une initiative de recherche, portée par le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et soutenue par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

acteurs en présence. L'initiative vise en effet à identifier les besoins sociétaux et les solutions innovantes qui pourraient être expérimentées pour y répondre.

Afin de répondre à ces deux objectifs, le projet innovationsociale.lu s'appuie sur une triangulation des données combinant une revue documentaire (littérature scientifique, documentation européenne sur la question de l'innovation sociale, méthodes...), des entretiens exploratoires avec différentes parties prenantes de l'innovation sociale au Luxembourg, et un processus d'observation non participante dans le cadre de six ateliers de travail collectifs: «les Jeudis de l'innovation sociale». Le projet a ainsi permis de développer une communauté d'intérêt réunissant environ 80 acteurs autour de l'innovation sociale. C'est précisément dans le contexte de ce projet qu'a été déployée la CCG, avec pour objectif la construction d'une représentation commune de l'innovation sociale.

2.2 CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

Des développements récents ont montré l'intérêt des approches participatives, collectives et ascendantes de recherche en entrepreneuriat (Cloutier et al., 2014). La CCG est l'une des approches possibles permettant un traitement ascendant des données obtenues des acteurs du terrain reposant sur des approches mixtes, soit qualitatives et quantitatives multivariées; dont les avantages et compléments de connaissances sur les approches purement qualitatives en mode recherche exploratoire ont été évalués sur divers plans (Jackson et Trochim, 2002). Une des finalités de cette approche est la production d'une représentation partagée collective des concepts obtenus, tel un cadre conceptuel partagé. Les outils permettant les représentations sont essentiels aux acteurs dans un système, à titre d'agents de changement, tels les entrepreneurs, en soutien au développement à la réflexion projective en amont de l'action (Filion, 2008). L'approche choisie, originalement employée dans le domaine de l'évaluation de programme, a été mise à profit dans des disciplines aussi variées que la santé publique, le commerce électronique, le développement régional (voir Rosas et Kane (2012)).

Dans le contexte de l'initiative innovationsociale.lu, une démarche collective a déjà été mise en place et la CCG sert alors, à intégrer dans un ensemble cohérent les initiatives de développement de l'innovation sociale dans une carte des concepts formellement systémique, émergente, cohérente, cohésive et complexe. Ces représentations géographiques sur la carte des concepts peuvent donner un sens, voire une vision systémique des initiatives de long terme avec pour finalité la pérennisation des initiatives d'innovation sociale identifiées.

Le cadre méthodologique mis en place comprend cinq étapes principales. Premièrement, les membres de l'équipe de recherche ont formulé une phrase à compléter permettant de préciser l'enjeu de recherche: «Une initiative (idée, notion, action) spécifique pour développer (faciliter l'émergence et la pérennisation) l'innovation sociale au Luxembourg demain est ...». Dans le contexte de la recherche, les énoncés ont été proposés et formulés par les chercheurs. Les énoncés formulés constituent une liste s'appuyant sur les extrants produits dans le contexte de la démarche participative de groupe renouvelée sur une période de quatorze mois de l'initiative innovationsociale.lu. Cette liste d'énoncés a fait l'objet d'une structuration par de nombreuses itérations, révisions, prétests afin d'en retenir 62.

En deuxième étape, les données mixtes ont été cueillies auprès des participants. Dans ce cadre, onze entretiens (d'une heure à une heure trente chacun, N = 11) ont été menés avec des acteurs de terrain représentatifs de l'écosystème d'innovation sociale luxembourgeois. Les partici-

pants représentent des entreprises classiques avec une sensibilité sociale, des acteurs et entrepreneurs collectifs de l'économie sociale et solidaire, des entrepreneurs individuels vecteurs de créativité socialement innovante et des membres institutionnels et de soutien. Les participants ont donc été recrutés sur la base de leur représentativité comme participants de l'écosystème d'innovation sociale, mais aussi de leur familiarité avec l'initiative innovationsociale.lu.

Deux techniques de collecte de données écrites ont été employées. Pour le volet qualitatif, les participants ont reçu un jeu de cartes sur lequel, pour chaque carte qui le compose, était imprimé l'énoncé d'initiative accompagné d'un numéro d'identification. Suivant des instructions précises, les participants ont classé les initiatives de développement dans des piles distinctes selon les thématiques qui leur paraissaient semblables ou liées entre elles. Le classement des initiatives par les participants constitue donc un codage ascendant et exhaustif des concepts à partir de liste des énoncés (Jackson et Trochim, 2002). Pour le volet quantitatif, la collecte des données consistait à coter les énoncés sur une échelle numérique de type-Likert de cinq points, où 1 correspond à «pas du tout» et 5 à «extrêmement», pour les échelles de «valeur créée» et de «faisabilité».

La troisième étape a servi à déterminer le nombre de groupements à retenir sur la carte des concepts. Une fois saisies, ces données qualitatives permettent, dans une première sous-étape d'analyse, le classement des énoncés par l'échelonnement multidimensionnel (MDS) (Kane et Trochim, 2007). Les résultats de la MDS montrent le positionnement des énoncés, à partir des coordonnées (X, Y) obtenues de cette analyse, sur un plan euclidien. En deuxième sous-étape d'analyse, la méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) a été appliquée (Kane et Trochim, 2007). L'approche employée dans le cadre de cette recherche a consisté en une réduction systématique du nombre de groupements d'énoncés sur la carte des concepts à partir de douze groupements non chevauchés obtenus par la CAH. À chaque suggestion de fusion entre deux groupements, les chercheurs ont examiné en détail la liste des énoncés ainsi groupés. Dans la mesure où les énoncés fusionnés sur un nouveau groupement traitaient d'une thématique semblable, la procédure s'est poursuivie jusqu'à ce que les énoncés fusionnés ne traitent plus d'une thématique unique. Typiquement, pour exécuter ceci, les chercheurs appliquent une heuristique décisionnelle. Mais à la base, cette dernière repose sur la proximité conceptuelle non chevauchée des groupements obtenus selon la CAH. Les huit groupements de la carte de la figure 3 ont ainsi été retenus. Ils constituent un équilibre, d'une part, entre la richesse et le détail des informations utiles à l'obtention d'un sens à donner à l'ensemble de la carte à partir des données, connaissances et informations cumulées durant les différentes phases du projet, et d'autre part, ces représentations des concepts permettent d'interpréter les interrelations possibles entre des éléments constitutifs de la carte.

La quatrième étape a consisté en une adéquation entre le corpus des connaissances dans la littérature, celui préalablement produit dans le cadre de l'initiative innovationsociale.lu et les résultats de la CCG. L'équipe de recherche a donc réuni cinq participants afin de procéder à une interprétation détaillée des résultats obtenus permettant de dégager le sens de la représentation des résultats de la CCG. En cinquième étape, les chercheurs ont dégagé un sens interprétatif général de l'ensemble des résultats selon les représentations des concepts de la carte ainsi appropriée par les participants, d'une part, et les mesures des échelles de «valeur créée» et de «faisabilité» attribuées aux concepts retenus, d'autre part. L'analyse de ces résultats est présentée dans la section 3.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

La carte des concepts ainsi obtenue en figure 2 comprend huit groupements d'énoncés pour former une représentation conceptuelle partagée de l'innovation sociale du groupe de participants¹¹. Avant de présenter une interprétation d'ensemble de la carte, les groupements, sont décrits à la section 3.1.

3.1 GROUPEMENTS DE LA CARTE DES CONCEPTS: UNE INTERPRÉTATION

Dans ce qui suit, chaque groupement est présenté et décrit par trois ou quatre énoncés d'initiatives spécifiques dont la valeur créée est la plus élevée. Le tableau en Annexe (cf. page 56) peut être consulté pour des exemples d'énoncés d'initiatives classés par groupement de concepts. Ces quelques énoncés permettent de situer leur référent en lien avec chaque thème du groupement.

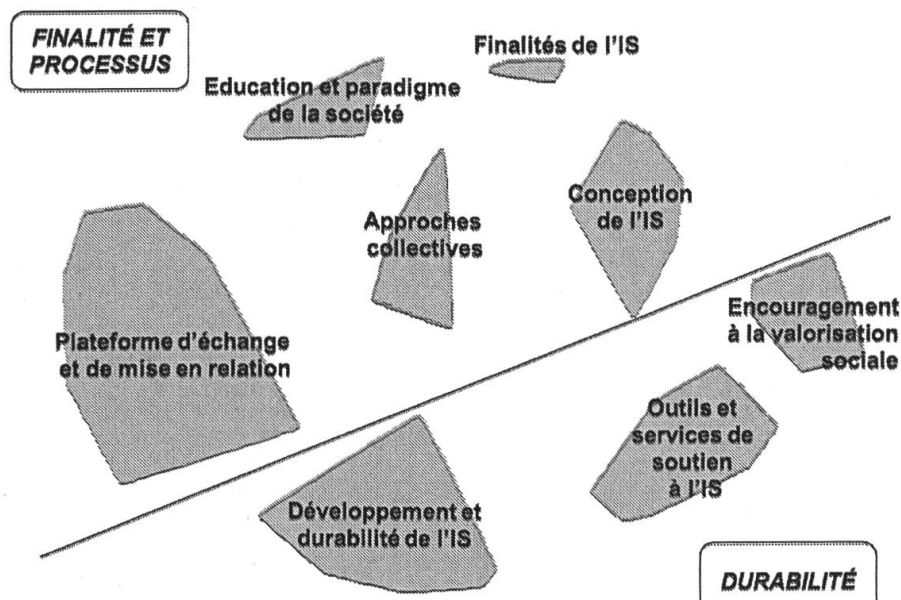


Figure 2. Carte des concepts du développement de l'innovation sociale

Le groupement «Finalité de l'innovation sociale» comprend six énoncés orientés vers la protection des acquis sociaux, tel que retrouvé dans le courant de l'innovation sociale centré sur les finalités (voir 1.1). En particulier, ils concernent la conception et le développement de solutions novatrices pour l'accès à la santé ou aux soins, à l'insertion sociale et professionnelle, et au développement durable. La valeur créée moyenne par ces initiatives spécifiques ($V = 4,47$) est la plus élevée de tous les groupements d'énoncés et la faisabilité ($F = 3,55$) est relativement plus élevée que la moyenne des énoncés. Nous supposons que les initiatives

¹¹ L'analyse de MDS produit une mesure de fiabilité statistique des résultats, soit la valeur de stress (VS). La VS permet de faire état de la « perte en information » entre les données brutes recueillies et les résultats statistiques obtenus par la MDS. La VS obtenue est de 0,33, après 8 itérations. Malgré la petite taille de l'échantillon, ce résultat fait état de la fiabilité interne des données. En effet, ce résultat se situe à l'intérieur de la VS maximale observée pour des études groupées en CCG, soit de 0,34 (Kane et Rosas, 2012).

spécifiques de ce groupement sont perçues comme créant une valeur élevée, parce que les participants ont été sensibilisés dès le premier atelier de travail collectif à quatre domaines permettant d'illustrer l'innovation sociale, parmi lesquels «emploi et insertion» et «développement durable», mais aussi «service à la personne» et «dispositifs support». En outre, l'échantillon de l'étude est composé d'acteurs proches du terrain, représentant majoritairement des associations ou des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaires (ESS), et des membres institutionnels et d'organismes de soutien, œuvrant tous pour le développement de solutions pragmatiques veillant à la protection des acquis sociaux ou à répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits.

L'hypothèse de travail est qu'ils possèdent donc une forte sensibilité au développement de solutions novatrices à finalité sociale. C'est aussi parce qu'il s'agit d'acteurs de terrain que ces derniers appréhendent le déploiement de telles solutions comme facilement faisable au Luxembourg.

Le groupement «Approches collectives» comprend cinq énoncés d'initiatives touchant les approches collectives ascendantes et participatives tels l'encouragement de démarches convergentes et pluridisciplinaires inclusives des parties prenantes issues de multiples horizons, et l'identification et la valorisation de la capacité d'innovation sociale des acteurs de l'ESS. Ces approches viennent en soutien de la participation de diverses parties prenantes de l'innovation sociale, en résonnance avec le courant de l'innovation sociale centré sur les processus (voir 1.2). La valeur créée et la faisabilité moyennes ($V = 4,15$; $F = 3,58$) des initiatives sont toutes deux relativement plus élevées pour ce groupement.

Le groupement «Education et paradigme de la société» comprend cinq énoncés d'initiatives spécifiques visant à favoriser le partage du savoir et savoir-faire divers entre citoyens, l'intégration de la notion d'innovation sociale dans les dispositifs d'éducation des plus jeunes et de s'appuyer sur la singularité socioculturelle locale. En ce qui concerne la valeur créée et la faisabilité moyenne du groupement, ces mesures sont toutes deux considérées comme relativement plus élevées ($V = 4,13$; $F = 3,56$).

Le groupement «Développement et durabilité de l'innovation sociale» est composé de douze énoncés d'initiatives spécifiques relatives au caractère durable de l'innovation sociale. Les principales initiatives de valeur créée se rapportent à la capacité de l'Etat à concevoir des mécanismes alternatifs de soutien à l'entrepreneuriat social, à la prévoyance du financement durable des solutions proposées et à la stimulation de l'innovation dans le domaine bancaire. La valeur créée moyenne est considérée comme relativement plus élevée ($V = 4,05$), alors que la faisabilité moyenne des initiatives est considérée comme la plus faible de l'ensemble des groupements d'énoncés de la carte ($F = 3,06$), ceci malgré quelques actions récentes en ce sens au Luxembourg (exemple: lancement d'une plateforme de financement participatif (Nubs, www.nubs.com)). Le degré perçu de faisabilité faible peut s'expliquer par un désengagement progressif de l'Etat en Europe, par la frilosité des banques en cette période de crise et par l'encouragement à l'autonomisation du financement des porteurs de projets innovants socialement.

Le groupement «Conception de l'innovation sociale» (sous-entendu processus de conception de l'innovation sociale), comprenant sept énoncés, est celui qui propose des initiatives au niveau de la co-construction de solutions innovantes avec les usagers, afin que celles-ci ciblent adéquatement des besoins sociaux importants, non ou mal satisfaits et permettent

d'autonomiser l'ensemble des acteurs impliqués en innovation sociale, afin qu'ils en deviennent également producteurs. La présence de ce groupement confirme la nature locale de l'innovation sociale se caractérisant par la participation indispensable des usagers à son émergence et à sa mise en œuvre (Djellal et Gallouj, 2012). Les mesures moyennes de valeur créée et de faisabilité sont modérées ($V = 3,99$; $F = 3,40$) pour ce groupement. Les acteurs proches du terrain conçoivent et développent donc des solutions innovantes qui répondent au plus près des attentes des usagers. Ils ne perçoivent donc possiblement que peu de valeur additionnelle à créer dans les processus de co-construction avec les usagers, dans la mesure où ils y sont déjà engagés.

Le groupement d'initiatives spécifiques «Encouragement à la valorisation sociale», avec six énoncés d'initiatives, traite également d'aspects de l'innovation sociale relatifs au caractère durable de l'innovation sociale. En particulier, ce groupement d'initiatives inclut l'adoption de stratégies de gestion qui prend en compte la performance sociale, l'engagement des structures dans la R-D dite sociale et la prise en compte de la mesure de l'impact social des activités. Les mesures de valeur créée et de faisabilité de ce groupement sont plutôt modérées et élevées ($V = 3,94$; $F = 3,55$), respectivement. Ce groupement décrit des initiatives se rapportant à un changement global impulsé par le développement de l'innovation sociale. Notamment pour Murray et al. (2010), cela nécessite la conception de nouveaux cadres, y compris d'évaluation de l'impact et de la performance sociale. La mesure de valeur créée modérée peut s'expliquer par le développement plutôt récent de l'innovation sociale au Luxembourg. Avant d'envisager de telles initiatives, d'autres présentent davantage de valeur. Pour autant, il semble que l'environnement luxembourgeois soit propice au développement de telles initiatives, eu égard au degré perçu de faisabilité élevée.

La «Plateforme d'échange et de mise en relation» avec douze énoncés d'initiatives spécifiques, concerne la mise en place d'incubateurs ou d'espaces dédiés aux innovateurs sociaux, le soutien aux approches ascendantes de consultations et de réflexions, et la mise en place de structures médiatrices permettant les échanges entre les parties prenantes. La valeur créée ($V = 3,93$) par cet ensemble d'énoncés est modérée alors que la faisabilité ($F = 3,60$) est la plus élevée de l'ensemble de groupements de la carte des concepts. Plusieurs programmes de soutien à l'innovation sociale ont vu le jour au Luxembourg ces trois dernières années: le parcours 1,2,3 Go Social¹², Impactory¹³, Global Shapers Community Luxembourg¹⁴... Ces développements peuvent donc expliquer le fort degré de faisabilité perçu.

Finalement, «Outils et services de soutien» est un groupement de neuf énoncés relatifs au caractère durable de l'innovation sociale dont la valeur créée moyenne est la plus faible de la carte ($V = 3,77$), alors que la faisabilité ($F = 3,45$) est perçue comme modérée. Ces énoncés se rapportent à la détermination du statut juridique propre aux entreprises sociales, à l'élaboration d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de mesures des retombées des projets

¹² Il s'agit d'un parcours d'accompagnement au développement de projets entrepreneuriaux innovant socialement (voir : www.123gosocial.lu).

¹³ Il s'agit d'un espace de travail collaboratif destiné notamment à accueillir et à accompagner des porteurs de projets innovants socialement (voir : theimpactory.com).

¹⁴ Il s'agit d'une communauté se composant de jeunes adultes, âgés de 20 à 30 ans, qui ont le potentiel d'assumer des positions proéminentes dans leur société. L'accent est mis sur le développement local. Ainsi, chaque groupe de Global Shapers, chaque plaque tournante commerciale (hub, en anglais), développe des projets à caractère social dans sa ville, ou des projets qui visent à motiver d'autres jeunes cadres à s'engager (voir : globalshapersluxembourg.org/).

d'innovation sociale et à l'accompagnement de l'écosystème dans son appropriation de l'innovation sociale. Ce groupement propose des initiatives qui participent également à un changement global, dont les conditions ne semblent pas encore tout à fait stabilisées au Luxembourg.

3.2 ANALYSE DES ZONES D'INITIATIVES STRATÉGIQUES

La figure 3 présente les zones d'initiatives stratégiques par groupement pour développer l'innovation sociale; il s'agit du croisement des échelles de valeur créée et de faisabilité qui permet une synthèse des résultats au sujet des initiatives spécifiques. Les zones ainsi délimitées mettent en évidence sur le plan pratique les groupements d'initiatives pouvant être priorisés et plus finement, les énoncés individuels qui les constituent, en connaissance de cause des écueils possibles liés à la mise en œuvre de ceux-ci.

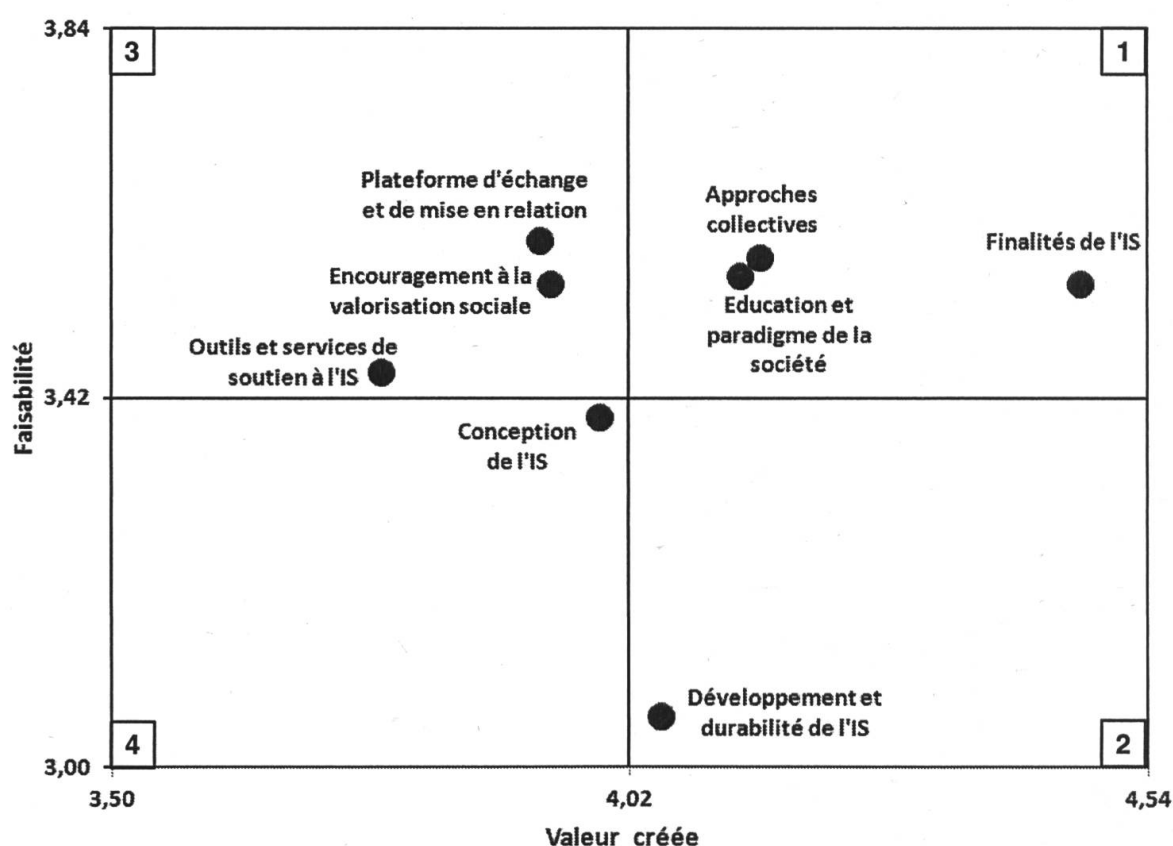


Figure 3. Zones d'initiatives stratégiques pour développer l'innovation sociale:
valeur créée versus faisabilité relatives

La zone 1 délimite le quadrant où les groupements d'initiatives, dont la valeur créée et la faisabilité perçues sont relativement plus élevées. Il s'agit de «Finalité de l'innovation sociale», de «Approches collectives», et de «d'Education et paradigme de la société». Dans la zone 2, on note que «Développement et durabilité de l'innovation Sociale» est estimé comme relativement plus important, mais des défis associés à la faisabilité de ces initiatives relatives

au financement et au caractère durable de l'innovation sociale sont très élevés étant donné la faible mesure de la faisabilité moyenne relative. Il est possible que la mise en place de ces initiatives de développement de l'innovation sociale passe préalablement par la réalisation première d'initiatives dans les zones 1 ou 3.

Dans la zone 3, en particulier, en ce qui concerne les initiatives relatives au caractère durable de l'innovation sociale liée à titre d'exemple à «Encouragement à la valorisation sociale» et à «Outils et services de soutien à l'innovation sociale». Ces initiatives se rapportent à l'accompagnement, et aux retombées et impacts de l'innovation sociale. Il importe de noter que malgré la valeur créée relativement moins élevée, la faisabilité perçue de ces initiatives paraît encourageante. Dans la zone 3, on retrouve également, «Plateforme d'échange et de mise en relation» dont les initiatives servent notamment à fédérer l'ensemble des acteurs de l'innovation sociale. Enfin, on note en zone 4, que «Conception de l'innovation sociale» se situe à une croisée des chemins sur les échelles de valeur créée et de faisabilité; cela semble vouloir indiquer que les acteurs n'ont pas encore témoigné de leur plein potentiel quant à la manière dont doit prendre forme l'innovation sociale ou, comme énoncé préalablement, que les initiatives de ce groupement font déjà partie des pratiques des acteurs de terrain.

3.3 CARTE DES CONCEPTS: UNE REPRÉSENTATION CONCEPTUELLE D'INNOVATION SOCIALE

La carte des concepts de la figure 3 est une construction systémique et complexe (Trochim et Cabrera, 2005; Kane et Trochim, 2014) conformément aux calculs de la MDS obtenus de la matrice totale des similitudes, soit les données brutes de classement des énoncés par les participants. Les groupements de la carte, obtenus ensuite par la CAH, sont donc en interaction avec ce centre par-delà duquel les autres groupements forment autour un «anneau». Au centre de la carte «Approches collectives», serait considéré en analyse systémique comme un attracteur en interrelation directe avec les autres groupements limitrophes sur la carte. Le fait que l'énoncé d'initiative spécifique se trouvant au centre de la carte soit: «d'identifier et valoriser la capacité d'innovation sociale des acteurs de l'ESS», ne tient pas du hasard, car cela est entièrement logique et conforme à la réalité de l'objet d'étude. L'ensemble des interrelations de la carte émerge et rétroagit vers ce centre. Cela est désormais statistiquement démontré par une analyse empirique orthogonale au processus ayant engendré le projet innovationsociale.lu, soit la CCG. En effet, les résultats obtenus par la CCG ont une cohérence de validité externe parce que l'ensemble des métriques que le cadre méthodologique a produit est cohérent avec les résultats de terrain du projet innovationsociale.lu. Nous y retrouvons des initiatives entièrement liées à l'émergence de l'innovation sociale auprès de tous les acteurs, par des approches ascendantes, participatives, multidisciplinaires, de transfert de connaissance... Cette cohérence des résultats de la CCG correspond au fondement, à la démarche et à la finalité du projet innovationsociale.lu qui est d'identifier, avec les acteurs de l'écosystème d'innovation sociale (principalement composés au Luxembourg d'acteurs de l'ESS), les concepts partagés, les réalités et pratiques de l'innovation sociale et d'envisager ce qu'elles pourraient être demain.

De plus, la carte des concepts de la figure 3 met explicitement en évidence les tensions dans l'équilibre dual de l'innovation sociale entre une région de sens formée sur la carte des concepts par les groupements reliés à Finalité et Processus de l'innovation sociale, d'une

part, et une autre région de sens formée des groupements associés à la Durabilité de l'innovation sociale, d'autre part. Nous retrouvons ici la représentation du défi paradoxal auquel le porteur de projet à finalité sociale doit faire face: maintenir un objectif social et assurer une pérennité commerciale (Smith et Woodworth., 2012).

A cette étape émergente de l'innovation sociale au Luxembourg, les initiatives de développement de la région de sens Finalité et Processus sont représentées par «Finalité de l'innovation sociale», «Approches collectives», et «l'Éducation et paradigme de la société» sont les groupements classés comme relativement plus élevés en terme de valeur créée sur la carte; mais ce trio était aussi mesuré comme relativement plus faisable (figure 3), ce qui est en soit un résultat positif et prometteur. La contrepartie de l'équilibre dual avec la région de sens Durabilité de la carte où se situe le groupement «Développement et durabilité de l'innovation sociale», suit derrière en matière de valeur créée relative, mais les initiatives spécifiques qui lui sont associées semblent, pour le moment selon les résultats obtenus, être considérées comme peu faisables et apportant une valeur créée moyenne. En outre, l'offre restreinte de mécanismes de financement mixtes peut limiter le potentiel d'accompagnement sur ce plan, et donc, l'émergence d'initiatives entrepreneuriales possibles d'innovations sociales à caractère marchand; ceci pourrait expliquer la faible faisabilité perçue des initiatives de développement proposées. Ce que l'on observe depuis quelque temps, c'est un lent rapprochement du monde de l'ESS vers l'économie capitaliste. En ce sens, le monde de l'entreprise sociale tend à s'approprier de plus en plus d'outils de gestion classique. «Cette intégration ne se fait pas sans mixage de valeurs et de pratiques» (Draperi, 2011, p. 16). Dans ce cadre, selon Brouard et al. (2012), un certain nombre de défis à surmonter apparaissent, comme celui du contexte légal, des infrastructures d'accompagnement, du soutien à l'innovation sociale, du financement, de la formation, de la promotion et de la communication, ainsi que de l'évaluation. L'Etat, les universités tout comme les entreprises sociales et le secteur privé ont alors un rôle à jouer.

CONCLUSION ET DISCUSSION

Dans cette contribution, nous avons mis en place un cadre méthodologique issu de la CCG dans le contexte d'un projet destiné à explorer la question de l'innovation sociale et à construire une communauté d'intérêt autour de celle-ci. Au Luxembourg, cette exploration conduit à déterminer des voies de développement prioritaires, ceci en positionnant les actions à déployer en fonction de leur valeur créée et de leur degré de faisabilité. Il s'agit d'initiatives destinées à promouvoir la conception et le développement de solutions novatrices orientées vers la protection des acquis sociaux (en lien avec le courant de l'innovation sociale centrée sur les finalités), mais aussi d'approches collectives (en lien avec le courant de l'innovation sociale centrée sur les processus), tout comme d'éducation, ceci pour viser à terme un changement systémique global; étape ultime du processus d'innovation sociale décrit par Murray et al. (2010). Au-delà d'aspects processuels et orientés finalités sociales, les résultats de la recherche mettent aussi en évidence des enjeux forts en matière d'initiatives venant soutenir la durabilité de l'innovation sociale. En ce sens, elle offre des enseignements pour les politiques publiques et l'accompagnement entrepreneurial en général.

Certes, certains acteurs de l'écosystème d'innovation sociale sont absents de l'étude (les investisseurs, donateurs, entreprises philanthropes ou encore des autorités, animateurs ter-

ritoriaux et locaux), tout comme la portion CCG de la recherche ne repose que sur la participation de onze acteurs. Il s'agit d'une possible limite de cette recherche de nature exploratoire, dont la portée mériterait donc d'être confirmée par une consultation élargie et diversifiée des résultats ainsi obtenus. Toutefois, les tests de validité interne et de fiabilité statistiques effectués et la cohérence observée des résultats avec les réalités externes de terrain repoussent cette limite. En effet, aucun indicateur qualitatif ou quantitatif obtenu ne laisse présumer que l'ajout de participants non diversifiés pourrait modifier de manière profonde les représentations obtenues.

Nous retrouvons en effet dans la disposition des groupements de la carte, la représentation de l'innovation sociale telle que décrite dans la littérature; notamment les aspects duals liés au processus et à la finalité, et à la durabilité de l'innovation sociale, mais aussi l'importance de la participation d'acteurs divers dans la conception de l'innovation sociale. En outre, l'analyse des résultats de la recherche, au regard du processus d'innovation sociale de Murray et al. (2010), dessine aussi les contours d'une démarche d'apprentissage collectif, en réponse à l'enjeu de recherche souligné par Richez-Battesti et al. (2012). Les parties prenantes sont pour le moment davantage engagées dans un processus d'assimilation¹⁵ (Piaget et Inhelder, 2006) basé sur le prototypage et l'expérimentation d'idées, ainsi que la volonté de création de partenariats, que d'accommodation¹⁶ engendrant l'appropriation d'un changement systémique global. Par la hiérarchisation de zones stratégiques de développement pour développer l'innovation sociale (voir figure 3), notre recherche montre alors les voies pour y parvenir.

Cette approche offre enfin des perspectives intéressantes en matière de «design» d'artefact pour soutenir le développement de communautés d'innovations; où il est possible de passer d'une «construction distribuée» à une «co-construction» d'innovations (Détienne, 2006). Cette démarche s'inscrit enfin dans la possibilité que les résultats ainsi obtenus permettent une généralisation de résultats sous forme de théorisation suivant une mise au jour d'interventions en innovation sociale à partir des résultats empiriques identifiées (Tsang, 2014). A titre d'exemple, la mise en évidence de réseaux de concepts pourrait constituer une seconde étape dans une démarche où cet artefact servirait de mécanisme permettant des simulations, des jeux de rôles entre acteurs et la mise en place de modèles logiques de mise en œuvre d'initiatives spécifiques identifiées (Trochim et Cabrera, 2005; Trochim et al., 2008), certaines déjà prototypées et entreprises par les participants.

¹⁵ L'assimilation (Piaget et Inhelder, 2006) permet d'intégrer une situation nouvelle aux anciennes structures, parce que cette situation présente suffisamment d'éléments reconnaissables pour la structure cognitive de l'individu. Cela revient donc à transformer «l'autre» en «même» et positionne l'acteur dans une situation sereine d'adaptation à la problématique, car relativement connue.

¹⁶ L'accommodation (Piaget et Inhelder, 2006) transforme quant à elle le processus d'assimilation en raison des limitations ou des obstacles que l'individu rencontre, et se traduit par la capacité de l'individu à désorganiser sa connaissance, pour intégrer une nouvelle situation rencontrée. S'agissant là de l'aspect dynamique de l'adaptation cognitive de l'individu, l'état de la structure antérieure n'est pas détruit ou remplacé par le nouvel état, mais remodelé pour s'ajuster efficacement au contexte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernoux, P., Amblard, H., Herreros, G et Livian, Y.-F. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil.
- Besançon, E. et Chochoy, N. (2013). Partie I. L'élargissement du concept d'innovation. Dans *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation* (p. 9-17). Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin. Récupéré en ligne le 12 décembre 2014 de: www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiques-Solidaires.pdf.
- Boltanski, L. et Thevenot, L. (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Bouchard, M.J. et Lévesque, B. (2010). Economie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale, *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Collection Recherche*, N° R-2010-04.
- Brouard, F., Larivet, S. et Sakka, O. (2012). Défis et actions pour développer l'entrepreneuriat social. *La Revue des Sciences de Gestion*, 47(255-256), 17-22.
- Callon, M. et Latour, B. (2006). Le grand Léviathan s'improvise-t-il? Dans M. Akrich, M. Callon, M. et B. Latour (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. (p. 11-32), Presses de l'Ecole des Mines.
- Cloutier, L.M., Cueille, S. et Recasens, G. (2014). Mise à l'épreuve de la cartographie des concepts comme méthode d'intégration et d'analyse d'un écosystème entrepreneurial. *Revue Internationale PME*, 27(3-4), 15-49.
- Commission européenne (2013). *Guide to social innovation*. Bruxelles, BE: DG Regional and Urban Policy and DG Employment, Social affairs and Inclusion. Récupéré le 9 décembre 2014 de: ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/presenta/social_innovation/social_innovation_2013.pdf.
- Commission européenne (2004). *Entrepreneuriat responsable. Exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par des petites et moyennes entreprises européennes*. Bruxelles, BE: Publications DG Entreprises. Récupéré le 9 décembre 2014 de: ec.europa.eu/enterprise/policies/sustainable-business/files/responsible_entrepreneurship/doc/resp_entrep_fr.pdf.
- Commission européenne (2014). *Annual report on European SMEs 2013-2014, A partial and fragile recovery*, Final Report. Récupéré en ligne le 9 décembre 2014 de: ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/index_en.htm.
- David, A. (2000). *La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion?* IXième Conférence Internationale de Management Stratégique. Montpellier, France.
- Defourny, J. et Nyssens, M. (2013). L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative, *EMES Working Paper Series*, no 13/2.
- Détienne, F. (2006). Collaborative design: managing task interdependencies and multiple perspectives. *Interacting With Computers*, 18(1), 1-20.
- Djellal, F. et Gallouj, F. (2012). Innovation sociale et innovation de service: première ébauche d'un dialogue nécessaire, *Innovations*, 38(2), 37-66.
- Drapéri, J.F. (2011). *L'économie sociale et solidaire: une réponse à la crise? Capitalisme, territoire et démocratie*. Paris: Dunod.
- Filion, L.-J. (2008). Les représentations entrepreneuriales: un champ d'études en émergence. *Revue Internationale de psychologie*, 14(32), 11-43.
- Guyon, T. et Besançon, E. (2013). Partie II. Les principales approches de l'innovation sociale. Dans *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation* (p.19-32). Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin. Récupéré en ligne le 12 décembre 2014 de: www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiques-Solidaires.pdf.
- Hall, J. et Vredenburg, H. (2003). The challenges of innovating for sustainable development. *MIT Sloan Management Review*, 45(1), 61-68.
- Jackson, K.M. et Trochim, W.M.K. (2002). Concept mapping as an alternative approach for the analysis of open-ended survey responses. *Organizational Research Methods*, 5(4), 307-336.

- Kane, M. et Trochim, W.K.M. (2007). *Concept Mapping for Planning and Evaluation*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Latour, B., (2006). Sociologie de l'acteur réseau. Dans M. Akrich, M. Callon et B. Latour (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* (p. 267-276), Presses de l'Ecole des Mines.
- Laville, F. (2000). La cognition située. Une nouvelle approche de la rationalité limitée. *Revue Economique*, 51(6), 1301-1331.
- Laville, J.L. et Nyssens, M. (2001). The social enterprise: toward a theoretical approach. Dans C. Borzaga et J. Defourny (dir.), *The Emergence of Social Enterprise* (p. 312-332), London, UK: Routledge.
- Murray, R., Caulier-Grice, J. et Mulgan, G. (2010). *The Open Book of Social Innovation*. London, UK: The Young Foundation.
- Piaget, J. et Inhelder, B. (2006). *La psychologie de l'enfant*, PUF.
- Richiez-Battesti, N. (2010). L'innovation sociale comme levier du développement. Relief, entrepreneurial local: Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon, 97-110, juin.
- Richiez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels: quels enjeux et défis pour l'analyse? *Innovations*, 38(2), 15-36.
- Rosas, S. et Kane, M. (2012). Quality and rigor in the Concept Mapping methodology: a pooled study analysis. *Evaluation and Program Planning*, 35(2), 236-245.
- Rousselle, M. (2011). *L'innovation sociale: au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux*. Working Paper, Think Tank européen *Pour la Solidarité*. Récupéré en ligne le 12 décembre 2014 de: www.pourlasolidarite.eu.
- Rückert, E. et Sarracino, F. (2014). Assessing the social and solidarity economy in Luxembourg. *Working papers du STATEC N°75*, avril. Récupéré en ligne le 24 avril 2015 de: www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/economie-statistiques/2014/75-2014.pdf.
- Smith, I.H. et Woodworth, W.P. (2012). Developing social entrepreneurs and social Innovators: a social identity and self-efficacy approach. *Academy of Management Learning & Education*, 11(3), 390-407.
- Tracey, P. et Phillips, N. (2007). The distinctive challenge of educating social entrepreneurs: a postscript and rejoinder to the special issue on entrepreneurship education. *Academy of Management Learning & Education*, 6(2), 264-271.
- Trochim, W.M.K. et Cabrera, D. (2005). The complexity of concept mapping. *Emergence: Complexity and Organization*, 7(1), 11-22.
- Trochim, W.M.K., Marcus, S.E., Masse, L.C., Moser, R.P. et Weld, P.C. (2008). The evaluation of large research initiatives: a participatory integrative mixed-methods approach. *American Journal of Evaluation*, 29(1), 8-28.
- Tsang, E.W.K. (2014). Case studies and generalization in information systems research: a critical realist perspective. *The Journal of Strategic Information Systems*, 23(2), 174-186.

ANNEXE

Groupements et exemples d'énoncés d'initiatives spécifiques de valeur créée élevée et de faisabilité correspondante pour développer l'innovation sociale.

Groupements et énoncés d'initiatives spécifiques	Echelle de valeur créée	Echelle de faisabilité
Finalités de l'IS (moyenne : valeur créée = 4,47 ; faisabilité = 3,55)		
d'encourager la conception et le développement de solutions novatrices favorisant l'accès ou améliorant les conditions d'accès à la santé ou aux soins	4,73	3,64
d'encourager la conception et le développement de solutions novatrices favorisant l'insertion sociale et professionnelle	4,64	3,73
Approches collectives (moyenne : valeur créée = 4,15 ; faisabilité = 3,58)		
d'encourager les démarches convergentes et pluridisciplinaires qui associent les chercheurs, la société civile, les entreprises, les associations	4,55	4,00
d'identifier et valoriser la capacité d'innovation sociale des acteurs de l'ESS	4,27	3,55
Education et paradigme de la société (moyenne : valeur créée = 4,13 ; faisabilité = 3,56)		
d'encourager la conception et le développement de solutions novatrices favorisant le partage de savoir et savoir-faire divers entre citoyens	4,73	4,09
d'intégrer la question de l'innovation sociale dans les dispositifs d'éducation des plus jeunes	4,36	3,27
Développement et durabilité de l'IS (moyenne : valeur créée = 4,05 ; faisabilité = 3,06)		
de développer la capacité de l'Etat à concevoir d'autres mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat social	4,73	3,27
de s'assurer que les solutions proposées peuvent être durables en prévoyant notamment leur financement	4,45	3,18
Conception de l'IS (moyenne : valeur créée = 3,99 ; faisabilité = 3,40)		
d'encourager la coconstruction de solutions innovantes socialement avec les usagers	4,09	3,55
de s'assurer que les solutions innovantes socialement proposées répondent à des besoins sociaux significatifs, non ou mal satisfaits	4,09	3,64
d'autonomiser et responsabiliser les acteurs : individus et entreprises, à être producteurs d'innovation sociale	4,09	2,73
Encouragement à la valorisation sociale (moyenne : valeur créée = 3,94 ; faisabilité = 3,55)		
d'encourager les entreprises à l'adoption de stratégies de gestion de la performance sociale	4,27	3,00
d'encourager l'engagement des structures dans une activité de recherche et développement (R&D) dite sociale	4,18	3,64
Plateforme d'échange et de mise en relation (moyenne : valeur créée = 3,93 ; faisabilité = 3,60)		
de développer des infrastructures de type incubateur ou de type espace communautaire de travail (co-working space) pour innovateurs sociaux	4,82	3,91
de privilégier les approches de type ascendantes (bottom up) de manière cadrée en vue de consulter les acteurs mais aussi de stimuler leurs réflexions	4,55	4,18
Outils et services de soutien à l'IS (moyenne : valeur créée = 3,77 ; faisabilité = 3,45)		
de stimuler la réflexion autour du développement d'un statut juridique propre aux entreprises sociales	4,36	3,30
de développer des indicateurs permettant de mesurer quantitativement et d'enregistrer qualitativement les retombées des projets socialement innovants tout au long du processus	4,18	3,45

Note: les moyennes sont obtenues par des échelles numériques de type-Likert de cinq points